Chantier naval associatif - Chantier d'insertion

Conservatoire Maritime du Havre

La passion des bateaux en bois

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2023

08h45 à 09h30 :
-Accueil des adhérents, 21 (vingt-et-un) présents
-Distribution des bulletins de votes, des documents comptables et de la liste des amendements au STATUTS proposés par le Conseil d'Administration
-Enregistrement et comptage des 10 (dix) pouvoirs

09h30 : Mot d'accueil du Président du CMH, M. ESTIVAL ouverture de la séance.

- **VOTE** pour l'approbation du procès-verbal de la précédente assemblée du 30 Avril 2022.

- Présentation du rapport moral de l'année 2022 par le Président.

- Rapport des comptes par M. DELILLE, expert-comptable, et M. LECAUDE, commissaire aux comptes.
  Suite à la présentation des comptes 2022, quelques précisions ont été développées :
  - Il serait bon de pouvoir distinguer les charges externes afférentes à l'Association et celles afférentes au Chantier d'Insertion. Certaines sont liées, le distinguo sera peut-être mal aisé.
  - Ces charges comprennent entre autres le traitement des déchets, avec une meilleure gestion des ceux-ci des économies sont certainement possibles.

- **VOTE** pour l'approbation des comptes par l'assemblée.

- Suite du rapport moral de l'année 2022 par le Président, où il a été notamment confirmé l'embauche en CDI de Mme Corine Baudet à la date du 15 Mai 2023, sur la base légale de 35 heures/semaine., temps de travail réparti à raison de 60% au poste de conseillère en insertion professionnelle et 40% au poste d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI)

- **VOTE** pour l'approbation du rapport moral par l'assemblée.

- **VOTE** pour l'approbation de l'augmentation des tarifs d'adhésion (au 1er Janvier 2023).

	2022	**2023**
Adhésion membre	**55 €**	**65 €**
Adhésion couple	**70 €**	**85 €**
Adhésion famille	**90 €**	**110 €**

- **VOTE** pour le remplacement des 7 (sept) administrateurs sortants.

- Récupération par le secrétaire, Georges DENISE, des bulletins de votes.
- Dépouillement des bulletins des 31 (trente-et-un) votants et communication des résultats :

- L'Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 30 Avril 2022 :
  30 votes pour / 1 non-exprimé
- L'Approbation des comptes par l'assemblée
  30 votes pour / 1 non-exprimé
- L'Approbation du rapport moral 2022 du Président
  30 votes pour / 1 non-exprimé
- L'Approbation de l'augmentation des tarifs d'adhésion
  29 votes pour / 2 non-exprimés

- **Renouvellement des Administrateurs**

-M. Pascal CORNU est réélu au CA (**25 votes pour** / 5 abstentions / 1 non-exprimé)
-M. Ronan DANIEL est réélu au CA (**23 votes pour** / 7 abstentions / 1 non-exprimé)
-M. Georges DENISE est réélu au CA (**30 votes pour** / 1 non-exprimé)
-M. François DEVARIEUX est élu au CA **30 votes pour** / 1 non-exprimé)
-M. Hervé DUTHIL est réélu au CA ((**29 votes pour** / 1 abstention / 1 non-exprimé)
-M. François LECOQ est élu au CA (**29 votes pour** / 1 abstention / 1 non-exprimé)
-M. Patrick REISET est réélu au CA (**25 votes pour** / 5 abstentions / 1 non-exprimé)

Les 7 (sept) postes d'Administrateurs à renouveler ont été pourvus

Le CA composé de 12 Administrateurs, **Messieurs Pascal CORNU, Ronan DANIEL, Georges DENISE, François DEVARIEUX, Hervé DUTHIL, Jean-Marc ESTIVAL, Claude HUNOT, François LECOQ, Alain LIOT Bruno PETER, Patrick REISET, Grégoire THERY**, se réunira le Samedi 6 Mai 2023 à 09h30 pour procéder à l'élection des membres du Bureau.

- Modification des statuts : La liste des amendements avait été jointe aux convocations à l'AG diffusée aux adhérents un mois avant la tenue de l'AG. Chacun avait donc pu en prendre connaissance avant l'AG.
  M. Grégoire THERY, membre du CA, présente en détail les amendements aux STATUTS proposés par le Conseil d'Administration. Il s'exprime avec concision, commente en détail les articles concernés et répond aux quelques questions posées par l'assemblée.

- Il est ensuite procédé au VOTE des 15 amendements

- Après dépouillement des bulletins des 31 (trente-et-un) votants, communication des résultats :

-Amendement n°1,Titre : **31 votes pour**
-Amendement n°2, Premier point de l'Article1 : **31 votes pour**
-Amendement n°3, Deuxième point de l'Article1 : **31 votes pour**
-Amendement n°4, Troisième point de l'Article1 : **30 votes pour** / 1 abstention
-Amendement n°5, Article2 : **31 votes pour**
-Amendement n°6, Article3 : **31 votes pour**
-Amendement n°7, Article5 : **29 votes pour** / 1 contre / 1 abstention
-Amendement n°8, Article6 : **31 votes pour**
-Amendement n°10, Article9 : **31 votes pour**
-Amendement n°11, Article11 : **31 votes pour**
-Amendement n°12, Article12 : **31 votes pour**
-Amendement n°13, Article13 : **31 votes pour**
-Amendement n°14, Article14 : **31 votes pour**
-Amendement n°15, Article16 : **31 votes pour**

L'ensemble du document proposé est adopté.

- Projet Associatif : Des documents présentant ce qu'est un projet associatif et la méthode pour le construire ont été vus par les membres du bureau, dont certains ont proposé leur vision de la matrice. Ce point a été repris en AG, pour mise en place du projet avec quelques adhérents volontaires. A cet effet une première se tiendra mi-juin. Un message aux adhérents sera envoyé dans quelques jours pour leur préciser la date.

- Les actions prévues en 2023

- Bateaux partagés : Deux unités seront mises à l'eau entre mi-Mai et fin Juin pour naviguer cet été.

- Questions diverses

  Didier Lambert intervient sur la nécessité de mettre place un process de gestion des déchets, en concertation avec la communauté urbaine.

- L'Assemblée Générale est clôturée à 13h00

Pièces jointes :

-Rapport Moral année 2022

-Rapport de Gestion année 2022

-Bilan de compte de résultats simplifiés

- STATUTS validés par l'Assemblée Générale

RAPPORT DE GESTION Année 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de l'association, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations à l'assemblée générale comme prévu par l'article R. 223-18 du Code de commerce vous ont été adressées quinze jours avant la date de l'assemblée.

1. Établissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de l'association, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Les comptes vous seront présentés par Mr Thierry DELILLE expert-comptable et validés par notre commissaire aux comptes Mr Serge LECAUDE.

2. Situation et activité de l'association :

Le CMH est bénéficiaire de 9 793€ à la fin de l'exercice 2022. Pour mémoire le **bénéfice était de 9 960€** à la fin de l'exercice 2021.

Les ventes du CMH sont en **augmentation de 17 423 €** par rapport à l'année précédente.

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
PRODUITS				
Vente Travaux	38 174	31 775	- 6402.17	-17.00
Emplacement	25 387	34 304	8917.37	35.00
Prestation de service	260	345	85.00	32.69

La production immobilisée a **diminué de 20 204 €.**

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
PRODUITS				
Production Immobilisés	33 170	12 965	20 204.71	- 60.91

Les subventions versées par les organismes financeurs sont moins élevés, soit **une diminution de 10 231€** par rapport à l'année précédente.

Cela correspond aux subventions de postes, moins de salariés donc moins de subvention de poste.

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
PRODUITS				
Subvention Exploitation	91 258	106 265	15 007	16.44
Subvention aux postes	323 163	297 923	-25 239.25	- 7,81

Les dettes fournisseurs sont **de 22 798 €**, soit une augmentation **de 8 945 €** par rapport à l'année précédente.

Les dettes sociales et fiscales d'un montant **de 19 796 €** sont en augmentation **de 2 773€.**

Les créances clients d'un montant **de 714 euros** sont en diminution **de 1 666 €.**

La trésorerie :

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
TRESORERIE				
Disponibilité Banque + Caisse	22 424	19 523	-2 901	-13.00

Afin de faire face aux travaux, le Conservatoire Maritime a souscrit un emprunt auprès de la banque pour une durée de 5 ans. A ce jour il reste 7399 euros à rembourser.

Nous avons mis en place plusieurs modes de règlement pour les factures travaux (espèces, chèque, virement ou carte bleu). Cela nous a permis de faire baisser les dettes clients.

Rapport d'activité de 2022

Du 01 Janvier 2022 au 31 décembre 2022.

ENCADREMENT ET ORGANISATION DU CHANTIER :

La réalisation de document administratif :

- Rapport d'activités de l'atelier,
- Le plan du hangar 42 des emplacements des bateaux (documents sur Word & Excel),
- La répartition du Personnel sur les diverses activités du chantier d'insertion,
- Les Courses et achats Matériel pour les chantiers en cours,
- La réalisation de devis (avec expertise des bateaux pour des travaux), et lors suivi
- Entretien d'embauche
- Évaluation des salariés
- Aide à la découpe du bois sur machine et le changement des lames,
- Le suivi des fournitures des chantiers,
- Information essentielle sur la sécurité causerie et, renouvellement du plan convention avec le port de plaisance,
- Gestion des mails,
- Fiche de retard personnel,
- Fiche utilisation du Chariot élévateur
- Étude des différents projets pour nouvelle activité du CMH (projet mobilier funéraire, port center).
- Rendez-vous avec la SPL pour badge et convention 2022.
- Visite de Mme CARRE Valérie (département)
- Reportage France 3 baie seine sur le Belem et l'atelier
- Préparation VELO TOUR

LES PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES :

Sur le voilier 3 mats brique goélette la BOUDEUSE :

- La dépose des coffres pour le ponçage dans l'atelier.
- Le démontage sur le voilier du capot du cockpit arrière et du sommier de porte en bois (pour la réalisation dans l'atelier.
- Aide à la réalisation de l'encadrement en bois en acajou du capot du cockpit arrière du voilier.
- La prise de côte et prendre l'élément du coffre bar à roue.
- Le suivi des pièces a réparé à l'atelier.
- Aide pour la pose de la lasure.
- La première partie des bans et coffres.
- Capot arrière de la cabine arrière du voilier.
- Finition porte & joint

Sur voilier 3 mats barque BELEM :

- Visite à bord du Voilier pour établir les devis (table et bancs du petit roof)
- Récupération de la peinture sur le voilier.
- Réception des éléments à réparer du BELEM.
- Aide des premières réparations à effectuer.
- Réparation des bancs

- Ponçage des bancs et de la table
- Vernis des bancs et de la table
- Peinture des bancs

Sur le CAP NORD :

- Etuve (bordé chauffé à l'eau chaude) et la pose des 3 bordées et un morceau de préceinte pour le bateau.
- Réalisation du passe pont
- Réalisation dues élongis et des hiloires
- Réparation du tableau arrière
- Réparation des bordées
- Réalisation de renfort et de l'étrave

Réalisation d'un escalier pour la SRH :

- Réception bois et de l'escalier SRH.
- Réalisation de l'escalier
- Livraison et installation

PORT CENTER réalisation de 3 bateaux :

- Débit et réalisation
- Montage des 3 bateaux
- Mise en peinture

LAMORNA :

- Réception du teck.
- Réalisation de liston teck
- Mise en chantier.

JOSEPHINE :

- Ponçage du bateau

SALVATION JANE:

- Ponçage coque antifouling
- Ponçage des vernis
- Réparation panneaux moteur
- Pose antifouling
- Pose du vernis

Capot du MAGELI :

- Ponçage capot roof

TRASOM :

- Passage à la toupie des pièces de bois pour le chantier de la TRASOM.
- Ventile en chêne

  Photos voir JME

BALANCO :

- Démontage toit roof
- Démontage divers
- Réfection intérieure
- Dépose des pièces
- Étude réalisation
- Intérieur aménagement
- Lattage intérieur

- Placage & liston
- Intérieur plaquage et hublot
- Placage, liston, sondeur en bois, lattage

MAT/ LACHEVRE
- Réfection d'un mât

MONUMENTS FUNERAIRES :
- Débit des pièces
- Montage du monument funéraire

Sur MALHON RU :
- Pose de la fibre époxy à l'extérieur au niveau de l'allonge de voute du bas.
- Pose antifouling

Sur TADORNA:
- Démonstration et réalisation de la pose du tissu de verre (entôlage à l'époxy) à l'intérieur du voilier.
- Accastillage
- Pont
- Varangue & renfort
- Lest

Sur BROCELIANDE :
- Pose antifouling

Sur ALIBI :
- Pose antifouling

GOYA :
- Vernis
- Peinture

Zodiaque CMH :
- Boiserie

Les Autres activités supplémentaires :

Carénage : 6 bateaux

Aide pour le chargement des deux cabanes de billetteries de la SPL.

Manœuvre et manutention :

Sortie : 4 bateaux

Rentrée : 5 bateaux

Manutention pour la sortie des bateaux du CMH pour les bateaux partagés : **BROCELIANDE, ALIBI, MALHON RU.**

REPARTIONS DES HEURES PAYEES :

• REPARTIONS DES HEURES PAYEES :

Encadrement	1 952 h
Accompagnement social et professionnel	1 560 h
Coordination Administrative et Comptable	1 560 h
CDDI	23 527 h
HEURES PAYEES :	**28599 h**

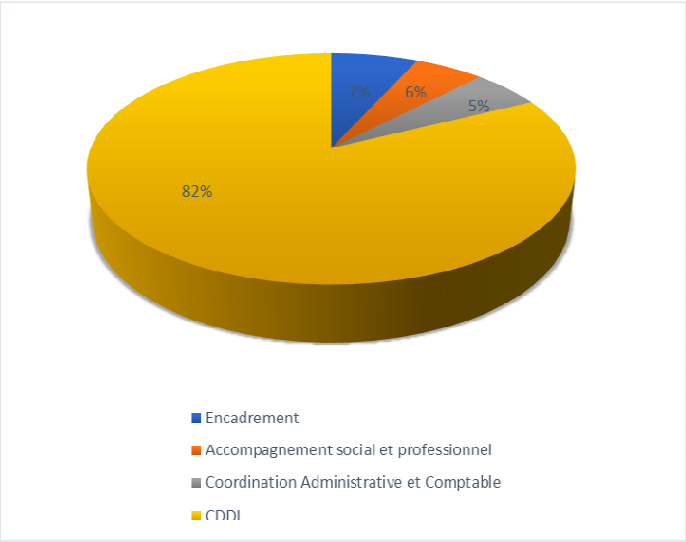

	Administratif	Insertion	Total
Congés	475 h	4 001 h	4 476 h
Maladie et Accident du Travail		4 345 h	4 345 h
H Formation		538 h	538 h
H Immersion & Intérim		519 h	252 h
HEURES REELLEMENT TRAVAILLEES	4 597 h	14 124 h	18 988 h

HEURES DE PRODUCTION INSERTION : 14 124 h

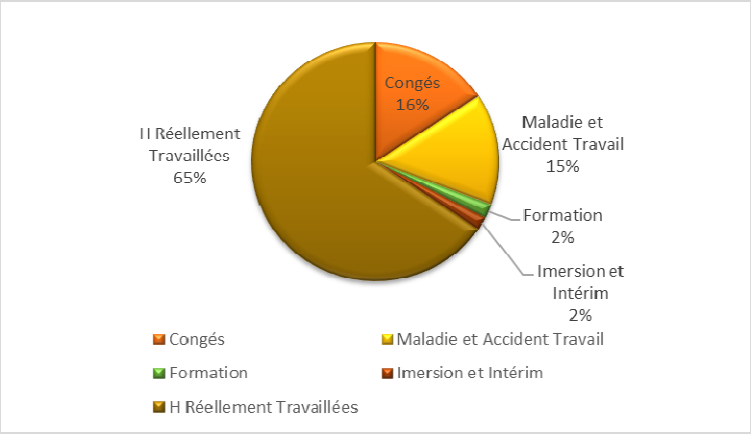

Notre action « Insertion professionnelle »

Il est à noter que le chantier d'insertion bénéficie d'une meilleure reconnaissance de la part de nos organismes de tutelles, qui apprécie les efforts faits en matière de gestion et de résultats de l'équipe du Conservatoire Maritime.

Nous avons reçu de la part de ces organismes les félicitations sur les résultats obtenus, à la suite de nos actions entreprises pour assurer la pérennité du Conservatoire Maritime du Havre.

Bilan de l'année 2022

Public accueillis sur l'année 2021	Nombre
Total : Hommes Femmes	28 28
Tranche d'âge : Moins de 26 ans Entre 26 et 45 ans Plus de 45 ans	 4 8 16
Niveau de formation : BAC + BAC BEP CAP Sans scolarité	 4 7 17
Publics prioritaires : Bénéficiaires du RSA Bénéficiaires de l'ASS Travailleurs handicapés Habitants de ZUS Autres	 22 5 1

Actions d'accompagnement social mises en œuvre en 2022	Nombre de salariés bénéficiaires
Logement	4 orienté vers les bailleurs sociaux, sites internet
Santé	10 QRS, 7 Bilan de santé + Nautilia Mise en place de la mutuelle
Mobilité	
Budget	1 Dossier surendettement
Permis de conduire	5
Justice	1 Suivi SPIP,
Administratif	28 orienté vers CPAM, CAF, Pôle Emploi, Préfecture, CARSAT, CCAS pour Résolution de problèmes sur les sites informatiques (CMU, PAE, Indemnités maladie et AT, actualisation et radiation PE, titre de séjour). Dossier de retraite. Dossier de surendettement

TRE	28 : Tous les bénéficiaires ont un accompagnement en interne pour la TRE (cv, lettres de motivation ciblées, recherche de PMSMP, proposition d'offre d'emploi, inscription sur des sites emploi...) 28 adaptations au poste de travail 8 Orientations en ETT 2 Orientation GEIQ BTP 1 orientation recrutement Siemens 20 salariés ont participé à une information pour le recrutement Renault au Conservatoire 5 orientions réunion d'information OF

Nombre de mises en situation d'emploi :
Nous avons accueilli 28 bénéficiaires (dont 8 hors RSA) - 2 personne en période d'immersion

Formations engagées en 2021 :	
Nombre total de salariés bénéficiaires d'une formation	10
Dont remise à niveau et FLE	2
Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une formation aux compétences clés	1
Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une formation pré qualifiante ou qualifiante	3
Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une action de formation professionnalisant **(CACES, habilitations…)**	4
Autres	

	Nombre
TOTAL DES SORTIES ✶	**8**
Embauche en CDI dans la structure	
Embauche dans une autre SIAE	
Embauche en CDD de moins de 6 mois non aidé	**2**
Embauche en CDD de plus de 6 mois non aidé	
Embauche en CDI non aidé	
Intégration dans la fonction publique	
Embauche en contrat aidé (secteur marchand)	
Embauche en contrat aidé (secteur non marchand)	
Création ou reprise d'entreprise	**1**
Entrée en formation	**1**
Autre sortie reconnue comme positive	
Chômage	**4**
Inactif	
Autre situation connue	
Sans nouvelle	
Départ à la retraite	

En conclusion :

Le bilan de l'année est mitigé. Le compte de résultat d'exploitation est déficitaire de 9593 euros. Cependant, le résultat comptable est positif de 9793 euros, principalement dû au fait qu'il y a une régularisation des subventions 2021 de 10392 Euros (15800-5408.16), 2500 Euros de cession du bateau Arimar et 6680 Euros de reprise d'amortissement sur les subventions d'investissement.

Le Conservatoire continue ses efforts, afin de permettre l'insertion professionnelle et sociale de nos salariés. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun de nos adhérents puissent réaliser leur projet.

Nous espérons que ce rapport de gestion, vous aura apporté toutes les précisions que vous pouviez en attendre.

Le Trésorier	Le Président
Pascal CORNU	Jean Marc ESTIVAL

CONSERVATOIRE MARITIME

BILAN AU 31/12/2022

ACTIF						PASSIF		
Exercice Clos 31/12/2022				2021		Exercice Clos 31/12/2022		2021
	Brut	Amort./Provis	Net	Net				
ACTIF IMMOBILISE						***RESERVES ASSOCIATION***		
Bateaux	265083	165547	99536	100131		Fonds Propres	114409	104449
Agencements	90741	11596	79145	85194		Résultat de l'Année	9793	9960
Matériels et Outillages	30951	28410	2541	3489		Subventions Investissements	82150	88830
Matériels de Transports	53826	32055	21771	25097				
Matériels de Bureau	8382	4586	3796	3646				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**448983**	**242194**	**206788**	**217557**		**TOTAL FONDS ASSOCIATIFS**	**206352**	**203239**
ACTIF CIRCULANT						***DETTES***		
Stocks et Travaux en cours	22529		22529	16052		Emprunts et Dettes auprès des Ets de Crédit	7583	10379
Avances, Acomptes Fournisseurs	500		500	0		Dépôts et Cautionn.reçus	3545	3245
Clients	715		715	2382		Découverts Banc.	0	0
Autres Créances	0		0	413		Avances et Acomptes Reçus / Commande	7860	7178
Subventions à Recevoir	14600		14600	7900		Dettes Fournisseurs	22799	13853
Disponibilités	27107		27107	32803		Autres Dettes	10051	27794
Charges Constatées d'Avance	5748		5748	5604		Dettes Fiscales et Sociales	19797	17024
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**71198**	**0**	**71198**	**65154**		**TOTAL DETTES**	**71634**	**79472**
TOTAL ACTIF	**520181**	**242194**	**277986**	**282711**		**TOTAL PASSIF**	**277986**	**282711**

CONSERVATOIRE MARITIME

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AVRIL 2023 DU CONSERVATOIRE MARITIME

COMPTE DE RESULTAT 2022

	ANNEE		Variation
	2022	2021	%
PRODUITS DE L'EXERCICE			
Ressources Internes (Prestations et Ventes)	66421	63821	*4,07%*
Variation Production Stockée	7645	2871	*166,32%*
Production Immobilisée (Immeuble)	0	7512	*-100,00%*
Production Immobilisée (Bateaux)	12965	25658	*-49,47%*
Subventions	404190	414422	*-2,47%*
(Dont Subvention Aides Emplois)	*297924*	*323163*	*-7,81%*
(Dont Subvention Personnels "Encadrement et Acompagnement")	*72000*	*70200*	*2,56%*
Cotisations et Dons	3230	2985	*8,21%*
Autres Produits	7842	10923	*-28,20%*
(Dont Legs et Dons)	*3862*	*8855*	
Reprise sur Provisions, Dépréciations	0	2456	*-100,00%*
Transfert de Charges	0	601	*-100,00%*
TOTAL PRODUITS	**502294**	**531248**	***-5,45%***
CHARGES DE L'EXERCICE			
Achats Matières, Approvisionn.(Fournitures Atelier et Outillages)	23786	18767	*26,75%*
Autres Achats Non Stockés (Consommables...)	14030	12946	*8,37%*
(Dont Achats matériels, Prestations et Travaux)	*3357*	*3314*	*1,28%*
Services Extérieurs (Sous Traitance, Entretien, Assurances, ...)	25047	17976	*39,33%*
Autres Services Extérieurs	25731	20602	*24,90%*
Impôts et Taxes	1204	5782	*-79,18%*
Salaires et Appointements	341144	366120	*-6,82%*
Cotisations Sociales	50179	50778	*-1,18%*
(Dont Aides Emplois Etat)	*-369924*	*-393363*	*-5,96%*
Autres Charges	0	2658	*-100,00%*
Dotations aux Amortissements	30764	31455	*-2,19%*
Dotations Provisions	0	0	*#DIV/0!*
TOTAL CHARGES	**511886**	**527083**	***-2,88%***
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**-9593**	**4165**	***-330,33%***
Résultat Financier	-522	-772	*-32,37%*
Résultat Exceptionnel	19907	6567	*203,15%*
RESULTAT NET COMPTABLE	**9793**	**9960**	***-1,68%***
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Informations			
Mise à disposition gratuite de biens (Locaux)	243232	243232	
Bénévolat	10552	3250	

Chantier naval associatif - Chantier d'insertion
Conservatoire Maritime du Havre
La passion des bateaux en bois

Rapport moral année 2022

Assemblée générale du 29/04/2023

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à tous, adhérents, soutiens et amis du Conservatoire Maritime du Havre pour cette Assemblée Générale 2023.

En préambule, je voudrais rappeler que nous avons procédé hier à l'inauguration de notre installation dans le Hangar 42 ; enfin ! La plus part des Institutions que nous avions invité ont eu la gentillesse d'être présentes. En particulier Le Département, représenté par Monsieur Florent SAINT MARTIN (vice-président) et la Ville du Havre, représentée par Madame Christine CORMERAIS (conseillère municipale en charge du Patrimoine).

Je voudrais aussi que vous excusiez l'absence de Sabrina et Patricia, retenue toutes les deux pour des raisons (heureuses) de la plus haute importance. Malgré leur préparation, elles vont nous manquer pour le déroulement de cette AG, mais nous tâcherons, avec le secrétaire, de faire de notre mieux.

L'assemblée générale est une obligation statutaire certes, mais c'est aussi un moment privilégié de dialogue et d'échange entre toutes les personnes intéressées par les actions du Conservatoire qu'elles soient Culturelles ou Sociales.

Le Conseil d'Administration vous remercie sincèrement pour votre présence aujourd'hui, elle montre l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Le Conseil d'Administration remercie aussi les salariés permanents, SABRINA, PATRICIA, MYRIAM et EDDY ainsi que tous les salariés en insertion du CMH. Par leurs investissements respectifs ils nous permettent de mener à bien les actions que nous entreprenons tant sur les plans administratifs que techniques.

En tant que Président je dis un grand merci aux bénévoles du bureau et du CA, sans leurs participations il ne serait pas possible de faire fonctionner le CMH.

Je remercie aussi tous les bénévoles qui par leurs actions font vivre le Conservatoire Maritime et permettent de créer du lien avec les salariés en insertion. Merci à tous ceux qui apportent à notre association leurs compétences, tant sur le plan administratif que sur le plan technique (parfois les deux).

Un grand merci à nos partenaires institutionnels et privés qui nous permettent de continuer notre action Culturelle et notre action Sociale depuis des années, en formant le vœu qu'ils persistent car la situation des associations du Patrimoine et celle des associations de l'Insertion c'est singulièrement compliqué ces derniers mois.

Notre association compte à ce jour 80 membres actifs, c'est-à-dire à jour de leurs cotisations. Nous avons accueilli en 2022 11 nouveaux adhérents, soit +19% des actifs et 6 bateaux sont entrés dans le hangar !

Par contre, nous avons malheureusement perdu récemment un adhérent ; Alain BAUDRY qui est décédé il y quelques semaines. Propriétaire du Dragon LADY L Alain avait beaucoup travaillé sur son bateau au sein du CMH.

Retour sur 2022.

Comme pour les 2 dernières années, 2022 aura encore été une année bien particulière. Comme vous le savez David nous a quitté en Août, il ne supportait plus son travail d'encadrant technique et voulait passer à autre chose. David a abandonné son poste brutalement ; fort heureusement, après deux ans et demi de recherche nous avons enfin trouvé, au même moment, 2 encadrants techniques qui nous ont rejoints en Octobre. Romain a choisi en fin d'année de reprendre son métier d'origine, mais Myriam a bien pris le poste et elle est pleinement en charge de l'Encadrement et de l'atelier.

Je remercie Hervé, avec qui j'ai partagé l'encadrement des équipes durant la période de vacance, pour son aide durant toute cette période « difficile » !

Les activités de l'atelier et de l'association ont malgré tout bien progressé. L'atelier a réalisé plusieurs projets commerciaux qui sont venus renforcer les activités habituelles de carénages et de travaux sur des bateaux. Je voudrais citer en particulier les travaux réalisés sur le BELEM, sur la BOUDEUSE, pour la SRH sans oublier la deuxième commande de Port center pour les petits Bateaux.

Du côté associatif, nous avons enfin rangé la voilerie, merci Georges et merci Alain qui nous a offert les étagères ! Nous avons réussi à faire naviguer 3 de nos bateaux pendant presque 6 mois grâce à la mise en place des Bateaux Partagés. Les bateaux ont fait flotter le pavillon du CMH dans le port, sur la baie et jusqu'à Fécamp pour la Grand'escale.

Outre le plaisir que nous avons eu à naviguer sur nos (vos) bateaux, cela a contribué à la promotion du CMH et ainsi à faire venir de nouveaux adhérents et de nouveaux clients. J'ajoute que cela a donné aussi un sentiment de fierté à certains salariés, ce qui est aussi un des objectifs de notre action sociale.

Nos Comptes

Monsieur Delille Expert-Comptable et Monsieur LECAUDE commissaire aux Comptes viennent de nous présenter leurs rapports.

Le résultat de 2022 est à nouveau positif bien que l'activité ait été « un peu » désorganisée.

Nous devons ce résultat aux projets commerciaux et à leur gestion minutieuse par l'encadrement, l'administratif et les bénévoles mais aussi bien sûr à la subvention de la Ville du Havre et aux dons de plusieurs adhérents.

Si la situation financière du Conservatoire est stabilisée et qu'elle est plus sûre, nous avions précisé l'année dernière que nous devons rester vigilants sur les équilibres financiers de l'association. Sage précaution car nous avons appris en Mars que pour 2023 nos subventions, de la Ville et du Département sont réduites cette année. La subvention de la Ville du Havre, au titre du patrimoine et de l'action sociale est réduite de plus de 75%. La subvention du département qui couvre, en partie, le salaire des encadrants et de la CIP, ne nous permet pas d'obtenir un taux d'encadrement nous permettant de faire travailler les salariés en sécurité. Nous sommes donc amenés à augmenter notre part d'autofinancement.

Le budget 2023 sera difficile à tenir, un certain nombre d'efforts seront à faire, en termes d'économie, d'efficacité de gestion et en recherche de nouvelles ressources : travaux pour l'atelier, nouveaux contrats commerciaux… Nous pouvons tous participer à ces efforts.

Il faut avoir conscience que les Institutions ont bien comprise la situation et nous mettent la pression : la DDETS nous « suggère » de réaliser un DLA (Dispositif Local d'Appuis) … c'est un audit en fait. Nous devons nous mobiliser pour répondre dans les meilleures conditions et montrer notre volonté et notre capacité à développer notre association. C'est la condition Sine Qua non pour conserver les financements du Chantier d'insertion dans le futur et donc de conserver l'usage de ce bâtiment.

L’action sociale : Le chantier d’insertion

2022 a été à nouveau une bonne année en matière de résultats avec un taux de sorties positives de 50 %.

Comme chaque année nous devons souligner ici le très bon travail réalisé par notre équipe encadrante. Un grand merci à Patricia, à David puis à Myriam et Romain, par leurs professionnalismes et leurs engagements ils ont permis aux 28 salariés accueillis sur l’année, de mener à bien leurs projets personnels d’insertions ; au mieux pour la plus-part et avec succès pour certains.

Bien que perturbé à partir du mois d’Août, l’activité de l’atelier a été celle d’une année « avant COVID ». Nous avons réalisé plus de projets commerciaux, dont : Les bateaux du Mini-port pour Port Center, un escalier et des portes de cabane pour la SRH, des batardeaux pour la Trasom, de nouveaux des travaux divers de menuiserie sur le Trois mât « La Boudeuse » et la suite de la restauration de mobiliers pour le BELEM.

Ces projets n’ont été possibles que grâce au suivi commercial et technique qui a été assurés en partie par des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour développer ces activités ; elles enrichissent l’association, mais elles enrichissent aussi nos relations entre Adhérents et Salariés en Insertion !

Le projet de Monuments Funéraires Provisoires, dont nous parlons tous les ans, est toujours aussi important pour le CMH car il représente une diversification nécessaire pour l’atelier. Les contacts commerciaux s’affermissent et une nouvelle commande est en cours. Mais nous avons besoin de plus de soutien pour le démarchage et le suivi commercial ; des bénévoles expérimentés ou non, mais volontaires, sont attendus pour faire décoller cette activité.

L’action socioculturelle :

Les adhésions

Nous avons eu le plaisir d’accueillir 15 nouveaux adhérents en 2022, et le mouvement continu puisque 5 nouveaux membres nous ont rejoints depuis le début de 2023 et 3 nouveaux bateaux sont entrés dans le hangar. Bienvenu à eux !

On s’aperçoit que les Bateaux Partagés sont une très bonne promotion pour le CMH !

Compte tenu de la situation économique que nous subissons tous, le Conseil d’Administration a décidé lors de sa réunion du 24 Novembre d’augmenter le montant des cotisations :

	2022	**2023**
Adhésion membre	**55 €**	**65 €**
Adhésion couple	**70 €**	**85 €**
Adhésion famille	**90 €**	**110 €**

Votre cotisation vous permet d’utiliser les locaux du Conservatoire pour vos activités de restauration ou d’entretien de vos bateaux ou de ceux du Conservatoire. N’oubliez pas qu’ils sont partagés avec les salariés, laissez les propres et en ordre ; ce sont les salariés qui en assurent l’entretien.

Elle vous permet aussi d’utiliser les outillages et les machines du Conservatoire, dans le respect du Règlement Intérieur et vos conventions d’emplacement.

Là aussi ils sont partagés avec les salariés ; ce sont leurs outils de travail, respectez-les !

Cette année nous avons malheureusement été contraints d’adresser une lettre d’Avertissement à un adhérent suite à plusieurs non-respects de ces règles et de la dégradation d’une machine.

Il faut rappeler que les machines à bois sont dangereuses et vous devez vous former à leur utilisation, seules les personnes formées sont autorisées à les utiliser.

Les machines sont soumises à des conditions d’utilisation strictes et les règles de manipulation des machines et de leurs outillages sont à respecter strictement.

Par exemple :

- Le bois doit être exempt de tous corps étrangers (clous, pointes, ciments ou toutes autres matières),
- Les pièces de bois doivent être adaptées en dimensions à la capacité des machines utilisées,
- Les protections ne doivent pas être retirées, même pour des pièces surdimensionnées
- Aucun shunt des sécurités ne peut être accepté y compris pour des pièces surdimensionnées
- Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive.

Nous vous rappelons que l'utilisation des machines se fait sous votre entière responsabilité et qu'en aucun cas la responsabilité du Conservatoire Maritime du Havre ne saurait être engagée.

Et en tant que membre, n'oubliez pas que vous pouvez toujours demander conseil à l'Encadrant Technique ou à d'autres adhérents pour la réalisation de vos travaux. Nous sommes une association, l'aide entre les adhérents est essentielle, c'est l'essence même du Conservatoire !

Les projets en cours

Le 12 M² du Havre TADORNA :

Projet financé en partie par la ville du Havre et par nos partenaires NYK et SDV, a bien avancé avec la stratification intérieure de la coque en 2021. Pour aller plus loin et ponter la coque, une étude des détails d'armement et de gréements était à faire. Jean TARDIF a repris l'ensemble des plans et avec Hervé DUTHIL et Ronan DANIEL, ils définissent les travaux à réaliser pour la poursuite du projet.

Le Dragon ESNEQUE :

Ce projet est piloté par nos deux collègues Denis PERIE et François MERAY, dont chacun admire la qualité du travail réalisé et aussi la patience dont ils ont fait preuve.

La peinture de la coque a été réalisé, nous sommes maintenant au point où il faut installer l'accastillage. L'implantation du gréement est étudiée, pour sa mise en place il nous faut maintenant un petit groupe de bénévoles pour aider l'atelier à terminer la coque. Il attend quelques passionnés !

Les Bateaux Partagés :

L'année dernière Brocéliande, MALLOH RU II et ALIBI 2 ont été confiés à 3 exploitants qui, avec leurs équipages, les ont fait naviguer de Mai à Septembre. Alain a mené BROCELIANDE à Fécamp en Juin pour représenter le CMH lors de Grand'Escale.

Nous recommençons cette année avec les mêmes bateaux, et nous espérons pouvoir participer à une régate de bateaux classique fin Juin à Bénodet avec un des 5.5.

Les bateaux seront bientôt à l'eau. Il est encore temps de vous engager dans ce projet, vous pouvez contacter les adhérents qui ont pris la responsabilité de ces bateaux.

Bibliothèque :

Jean Tardif voit le bout du rangement et du tri de notre un fond documentaire. Ce fond est constitué de revues, photos, livres, plans, cartes et documents divers, mais aussi des archives numériques qui sont sur notre serveur. Tout cela est consultable par les adhérents !

La bibliothèque est ouverte à tous les membres ainsi qu'aux salariés. Vous êtes tous invités à participer à cette bibliothèque et à apporter votre connaissance de l'histoire du patrimoine maritime local et du Conservatoire.

Actions Muséale et Culturelles :

Nous avons participé à la commission du « Patrimoine Maritime et Portuaire » qui a été installée par Monsieur le Maire. A la demande du Comité nous avons participé aux Fêtes de la Mer les 3 et 4 Septembre, pendant la Classique Virginie HERIOT.

Nos efforts n'ont manifestement pas été reconnus, mais nous continuons bien sûr à proposer des visites du Conservatoire avec Port Center, Pays d'Art et d'Histoire et à mettre en valeur nos bateaux.

Toutes les bonnes volontés sont les biens venus pour encadrer ces actions culturelles.

Projets à plus long terme :

Marina Belle Plaisance :

Il s’agit de réaliser un port à flot dans le bassin devant les hangars. Ce très beau projet mettra en valeur le site et permettra aux bateaux de notre association d’être sur l’eau durant la belle saison ; ils pourront ainsi naviguer plus facilement.

Ce très ancien projet continu d’avancer. La position du Port du Havre est maintenant officiellement définie, et le bureau a relancé le sujet après des autres acteurs ; la SPL et la Ville. Il nous faudra encore du temps, mais le projet devrait finir par aboutir, là aussi il a besoin d’adhérents actifs et volontaire pour avancer.

Conclusion

Le Conservatoire Maritime du Havre est installé dans sa nouvelle configuration, sa situation est saine et ses actions pour le Patrimoine Maritime et pour l'Insertion sont reconnues, et nous arrivons à réaliser certains de nos plus anciens projets, comme faire naviguer nos bateaux.

Mais nous avons de nouveaux défis : faire face aux changements des modes de financement des associations qu'elles soient Culturelles ou sociales.

A nous de convaincre les diverses institutions, avec nos réalisations et nos projets.

Ce sont vos projets, vous pouvez tous y participer ; soit en vous faisant plaisir en travaillant et en naviguant sur des bateaux du patrimoine, soit en apportant vos compétences et vos expériences aux activités et aux projets de l'Insertion, soit encore en participant aux visites et activités du CMH (Vélo-tour, Jeudi de Port-Center, Pays d'Art et d'Histoire, Fêtes de la Mer…). De ces différentes façons vous participerez à la vie, au rayonnement et au développement de votre association et à sa reconnaissance.

N'hésitez pas à contacter les membres de votre Bureau pour vous renseigner, faites la promotion du CMH, de ses nouvelles installations et de ses projets. Le CMH est votre association vous êtes ses meilleurs ambassadeurs pour assurer son développement.

Un tout dernier mot : Merci à Patricia pour ces 17 années passées au Conservatoire à assurer le suivi des salariés en Insertion, à les conseiller, les orienter. Patricia prendra sa retraite le 1 Juillet : Bonne, heureuse et longue retraite Patricia !

Nous organiserons une petite réunion en son honneur avant son départ. Sa date vous sera communiqué dans quelques jours.

Bien sur l'Insertion continue et Corinne nous rejoindra dès la mi-mai pour prendre la suite de Patricia, et travailler avec Myriam.

Merci encore pour votre participation à cette Assemblée Générale.

Dépouillement des Bulletins de votes

Vote à bulletin secret. Ne cocher qu'une seule case par vote

Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée 2022 :

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
30	0	0	1

Approbation des comptes 2022 par l'assemblée :

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
30	0	0	1

Approbation du rapport moral 2022 du Président :

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
30	0	0	1

Révision des tarifs d'adhésion :

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
29	0	0	2

Election des membres du Conseil d'Administration. 7 Postes vacants :

Pascal CORNU

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
25	5	0	1

Georges DENISE

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
30	0	0	1

François DEVARIEUX

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
30	0	0	1

François LECOQ

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
29	1	0	1

Ronan DANIEL

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
23	7	0	1

Hervé DUTHIL

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
29	1	0	1

Patrick REISET

Pour	Abstention	Contre	Non Exprimé
25	5	0	1

Dépouillement des Bulletins de votes

Vote à bulletin secret. Ne cocher qu'une seule case par vote

Amendement n°1 : Titre

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n°2 : Premier point de Article 1 :

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n°3 : Deuxième point de l'Article 1

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n°4 : Troisième point de l'Article 1

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 5 : Article 2

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 6 : Article 3

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 7 : Article 5

Pour	Abstention	Contre
29	1	1

Amendement n°8 : Article 6

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n°9 : Article 8

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n°10 : Article 9

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n°11 : Article 11

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 12 : Article 12

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 13 : Article 13

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 14 : Article 14

Pour	Abstention	Contre
31	0	0

Amendement n° 15 : Article 16

Pour	Abstention	Contre
31	0	0